

Projet de sectorisation 1er degré - 14e arrondissement - Rentrée 2021

Compte rendu de la “réunion à distance” du samedi 12 décembre 2020

En présence de :

- **Carine Petit, Maire**
- **Amine Bouabbas, 1er adjoint**
- **Et environ 45 représentants de parents d'élèves**

Une modification de la sectorisation est actuellement à l'étude par la Direction des Affaires Scolaires (DASCO). L'objet de cette réunion, souhaitée par la Mairie, est de pouvoir échanger sur ce projet avec les représentants des parents d'élèves.

M. Amine Bouabbas nous explique les raisons et les enjeux de cette modification de la sectorisation puis nous présente les différents scénarios à l'étude à partir d'un document de travail établi par la DASCO et joint à ce présent compte-rendu.

1. RAISONS, ENJEUX ET MÉTHODES DU PROJET DE SECTORISATION

Les projections démographiques nécessitent de revoir la sectorisation

“Cette nouvelle sectorisation est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

En effet, d'après les projections démographiques, certaines écoles maternelles et élémentaires du 14e arrondissement vont connaître une hausse démographique d'ici 2025. Ces écoles ne pourront alors plus accueillir les élèves domiciliés sur leur secteur. Pour pallier ces sureffectifs, il serait nécessaire d'agir dès la rentrée prochaine. Des mesures de sectorisation pourraient être envisagées pour soulager les écoles concernées et mieux répartir les enfants entre les secteurs tout en préservant la liaison pédagogique entre la maternelle et l'élémentaire.”

“Dans le cadre de ce projet, 14 écoles maternelles et 12 écoles élémentaires sont concernées par les mouvements de sectorisation envisagés.”

A ce titre, l'école maternelle Jean Dolent et l'école élémentaire Arago sont concernées. En effet, sans modification de la sectorisation, le nombre d'élèves par classe augmenterait de façon très importante :

- à Jean Dolent, le nombre d'élèves par classe passerait de 25,5 en 2020, à 33 en 2021 puis à 32 en 2023 (voir tableau page 10 du document ci-joint) ;
- à Arago, le nombre d'élèves par classe passerait de 25,4 en 2020, à 24,8 en 2021 puis à 28,5 en 2025 (voir tableau page 23 du document ci-joint).

Nota : Dans les tableaux, les cases en vert indiquent le nombre potentiel de places disponibles. Les chiffres négatifs indiquent le nombre potentiel de places manquantes.

Un calendrier serré

D'ordinaire, les échanges visant à modifier la sectorisation sont engagés au printemps de l'année N-1 pour la rentrée de l'année N.

Dans le cas présent, le démarrage a été plus tardif du fait du décalage des élections municipales et de la crise sanitaire.

Des propositions étudiées avec la DASCOS et les directeurs et directrices des écoles

Ceci étant, le document présenté a déjà fait l'objet d'aller-retour entre la DASCOS et les directeurs et directrices des écoles.

Différence entre sectorisation et carte scolaire

Même s'ils sont liés, les termes de sectorisation et de carte scolaire font référence à des responsabilités différentes :

- La sectorisation est de la responsabilité de la Ville de Paris (vote au conseil de Paris)
- La carte scolaire est de la responsabilité du Rectorat (ouverture de classe...)

Méthodologie appliquée (détaillée en page 2 du document ci-joint)

La méthodologie s'appuie sur des données démographiques, sur des modèles de projections élaborés par la DASCOS et sur l'atteinte, dans la mesure du possible, des objectifs suivants :

- L'adéquation entre les effectifs et la capacité d'accueil ainsi que l'équilibre entre les établissements
- La proximité géographique
- La mixité sociale
- La liaison pédagogique maternelle-élémentaire

Prévision scolaire (détaillée en page 3 du document ci-joint)

L'ensemble du modèle de projection repose sur l'évolution du volume des naissances (voir le graphique en page 4). La visibilité est de 2 ans pour la maternelle, de 5 ans pour l'élémentaire et de 10 ans pour le collège.

Effets de la sectorisation (détaillés en page 7 du document ci-joint)

“Les modifications de secteurs proposées concerneront uniquement les élèves nouvellement inscrits à partir de la rentrée scolaire 2021.” C'est-à-dire les élèves s'inscrivant en Petite Section ou au CP.

Il n'y a donc pas de changement pour les enfants déjà dans l'école même si l'adresse des parents est concernée par les modifications.

Par contre, les enfants actuellement en grande section et qui entreront au CP en septembre 2021 seront concernés.

Le processus donnera son plein effet dans 3 ans en maternelle et dans 5 ans en élémentaire.

2. LES PROPOSITIONS

Au niveau de la maternelle (secteur Nord) deux scénarios sont envisagés

Afin de pallier le surnombre de 42 élèves prévu à Jean Dolent d'ici à la rentrée 2023,

- Le scénario 1 prévoit (page 11) :
 - D'utiliser le préfabriqué pour ouvrir une nouvelle classe ;
 - Et de créer un mouvement de 18 élèves vers Boulard, qui lui-même basculerait **24** élèves vers Sévero qui à son tour enverrait 14 élèves vers Hippolyte Maindron.
- Le scénario 2 prévoit (page 13) :
 - D'utiliser le préfabriqué pour ouvrir une nouvelle classe ;

- Et de créer un mouvement de 18 élèves vers Boulard, qui lui-même basculerait **15** élèves vers Sévero qui à son tour enverrait 14 élèves vers Hippolyte Maindron.

Questions des parents

- Des travaux sont-ils prévus pour le pré fabriqué ?
Réponse de la Mairie : A priori des travaux seraient envisageables mais la Mairie fera un retour plus précis prochainement.
- D'où provient cette prévision d'un boom démographique sur le secteur de Dolent car il n'y a pas de nouveaux logements prévus dans ce secteur ?
Réponse de la Mairie : Le secteur est très dense ; il y a un turn-over important dans les logements privés ; la demande en crèche est importante et les effectifs par classe sont déjà élevés (25,5 élèves par classe actuellement).

Au niveau de l'élémentaire (secteur Nord) deux scénarios sont envisagés

Afin de pallier le sureffectif de 38 élèves prévu à Arago d'ici à la rentrée 2025,

- le scénario 1 prévoit (page 24) de créer un mouvement de 30 élèves vers Boulard, qui lui-même basculerait **42** élèves vers Sévero qui à son tour enverrait 15 élèves vers Hippolyte Maindron.
- le scénario 2 prévoit (page 26) de créer un mouvement de 30 élèves vers Boulard, qui lui-même basculerait **25** élèves vers Sévero qui à son tour enverrait 15 élèves vers Hippolyte Maindron.

Questions des parents

- Si l'on applique cette nouvelle sectorisation, sachant que 12 familles ont quitté Arago au cours de l'année 2020, l'effectif d'Arago ne risque-t-il pas à la rentrée 2021 d'être inférieur aux 273 élèves prévus et d'entraîner une fermeture de classe ?
- Une suggestion : commencer par la nouvelle sectorisation sur la maternelle uniquement car il n'y a pas de surcharge prévue à Arago dans les 2 à 3 ans à venir afin d'éviter une potentielle fermeture de classe à Arago.
- Pourquoi le secteur Boulard présente un découpage peu homogène ?
Réponse de la Mairie : C'est lié au nombre d'enfants par zone. La piste de Delambre a été étudiée mais la distance était trop importante.
- Une crainte : Lors de l'ouverture de la nouvelle école sur le site de Saint Vincent de Paul, la sectorisation devra de nouveau être modifiée peut-être en sens inverse.

Pièce jointe :

- Paris, mairie du 14e, Projet de sectorisation 1er degré - 14ème arrondissement - Rentrée 2021 - Document de travail - DASCO - BPS - 11/12/2020

Fin du compte-rendu établi par les associations de parents d'élèves AIP et FCPE.